

CDT ÉLEVÉ

Par Profil supprimé Postée le 06/04/2019 14:47

Bonjour,
c'est la troisième fois que je tente d'arrêter l'alcool, depuis 3 semaines j'ai radicalement, drastiquement réduit : 2 à 4 verres par jour depuis trois semaines et mes cdt sont à 2,4. Depuis hier je ne bois plus une goutte et compte persévérer (je dois me soumettre à une visite médicale). Puis je espérer que d'ici 15 jours mes cdt soient "normaux"?
Ce taux de 2,4 est il très élevé? Merci de m'éclairer à ce sujet

Mise en ligne le 09/04/2019

Bonjour,
Avant tout nous souhaitons vous présenter nos excuses pour le temps de notre réponse.
Nous comprenons une difficulté de gérer votre consommation d'alcool et une volonté de vous orienter vers l'arrêt total de celle-ci en vue d'une visite médicale que nous supposons être pour une question de permis de conduire.
Vous dites avoir tenté à 2 reprises de vous libérer de cette consommation d'alcool et il semble que vous rencontriez des difficultés à y parvenir seul. Par ailleurs, nous souhaitons attirer votre attention sur le risque d'un syndrome de sevrage (lien ci-dessous) pouvant révéler des complications non négligeables, aussi il nous semble important de vous rapprocher d'un professionnel de santé ; ce peut être votre médecin généraliste ou encore un professionnel de santé spécialisé sur la question de l'addiction qui pourrait également vous aider et vous soutenir dans la démarche entreprise.
Vous pouvez trouver des consultations individuelles, confidentielles et gratuites dans les CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Nous vous joignons le lien de celui d'Auch qui pourra vous indiquer la consultation la plus proche de chez vous.
Concernant la question des CDT, protéines dont la structure se modifie à la consommation d'alcool, elles augmentent au-dessus des valeurs de référence des laboratoires après seulement 1 semaine de consommation régulière excessive et diminue de moitié seulement 2 semaines après la dernière consommation.
Par conséquent, on peut penser que si vous ne consommez plus d'alcool jusqu'à la date de votre visite médicale, le taux sera ramené au niveau de la norme attendue pour la question du permis.
Les normes de laboratoire peuvent varier d'un appareil à un autre et d'un laboratoire à un autre mais elles affichent en général un CDT négatif si inférieur à 1,4% et positif si supérieur ou égal à 1,7%. La valeur de référence dans le cadre de la commission médicale des préfetures est inférieure au taux de 1,7%. Nous vous joignons un lien ci-dessous.
Il est à noter que des facteurs extérieurs à l'alcool peuvent faire augmenter les taux, tels que la cirrhose ou l'hépatite chronique, il est important de signifier si vous êtes atteint d'une de ces deux pathologies.
Si le souhaitez approfondir cet échange, vous pouvez également nous joindre de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h (appel non surtaxé) au 0980 980 930 ou par chat via notre site de 14h à minuit.
Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTION FRANCE: CSAPA 32

99 boulevard Sadi Carnot
32000 AUCH

Tél : 05 62 05 28 68

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Lundi et Jeudi de 9h-13h et 14h-18h00, Mardi 9h-13h et 14h-19h, Mercredi 14h-18h30, vendredi fermé toute la journée

Accueil du public : Lundi et Jeudi de 9h-13h et 14h-18h, Mardi 9h-13h et 14h-19h, Mercredi 14h-18h30, vendredi fermé toute la journée

COVID -19 : Accueil en présentiel avec gestes barrières

Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des Adolescent en priorité

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Taux de CDT pour alcool
- Syndrome de sevrage